

Loiron-Ruillé

Février 2021
n°11

Bulletin d'informations communales

Vie municipale Actualités des Assos Dossier Les écoles Enfance Jeunesse A votre rencontre Un peu d'histoire Infos plus



Dossier

Présentation des services
administratifs et techniques
de votre mairie

www.loiron-ruille.fr

LE SOMMAIRE EN 1 Clin d'œil

p. 2 **Edito**

p. 3 **Vie municipale**



p. 9 **Enfance Jeunesse**

DOSSIER

Présentation des services
administratifs et techniques
de votre mairie

p. 10

p. 14 **Actu des assos**

p. 16 **A votre rencontre**

p. 17 **Un peu d'histoire**

p. 18 **Infos plus**

p. 19 **Intramuros**

Edito

LE MOT DU MAIRE

J'ai le plaisir de souhaiter à chacun d'entre vous une très belle année 2021 ; qu'elle puisse vous apporter beaucoup de bonheur, de sérénité et qu'elle soit riche de réussites dans toutes vos actions. Contrairement aux autres années, soucieux de la santé de chacun, nous avons choisi de ne pas organiser la traditionnelle cérémonie des vœux ; croyez bien que nous sommes désolés de ne pas avoir pu ainsi organiser ce rassemblement annuel convivial.

L'année 2020 s'est donc achevée comme elle s'est déroulée, pleine de contraintes et de frustrations diverses.

L'année 2021 s'offre à nous, toujours pleine d'incertitudes, mais également riche d'espoirs avec une attente largement partagée : la possibilité, enfin, de retrouver une vie « normale ». Toutefois, je crois que nous devons encore nous armer de patience.

Et déjà, des questions se posent à chacun d'entre nous : est-ce que cette vie « d'après » sera comme la vie « d'avant » ? Quels enseignements tirerons-nous de cette période ? Serons-nous plus solidaires ou plus repliés sur nous-mêmes ?

L'avenir nous apportera des réponses mais on peut légitimement penser que cette crise laissera des traces et aura marqué chacun d'entre nous.

Malgré tout, au niveau de la commune, cette année va encore connaître un certain nombre de réalisations : travaux dans les bâtiments communaux et notamment à l'école Robert Tatin, extension du lotissement des Tilleuls et lancement du Clos Vitalis, route d'Ahuillé, travaux de voirie dans la rue du docteur Ramé, lancement de la zone économique de Chantepie, adressage avec l'arrivée de la fibre... Nous espérons aussi que les travaux du centre de secours commenceront sans trop tarder. L'équipe municipale que vous avez élue il y aura bientôt une année aura donc encore beaucoup à faire, c'est pourquoi j'espère très sincèrement qu'elle pourra enfin travailler dans des conditions normales.

Par ailleurs, nous pouvons nous réjouir encore une fois de voir notre population continuer à progresser, preuve de l'attractivité de notre commune. En effet, l'INSEE nous crédite d'une population municipale de 2 715 habitants, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne de plus de 2% sur les 5 dernières années.

A l'aube de cette nouvelle année, je renouvelle mes vœux envers chacun d'entre vous, petits et grands, ainsi qu'envers tous ceux qui vous sont chers.

Bernard BOURGEAIS

Vie municipale

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Nous relatons ci-dessous la synthèse des Conseils Municipaux qui se sont tenus depuis la parution du dernier bulletin, soit les réunions des 20 octobre, 10 novembre, 8 décembre et 12 janvier.

Au cours de ces réunions, voici les principaux sujets traités⁽¹⁾.

Conseil Municipal du 20 octobre



1) M. le Maire accueille M. Florian Bercault, Président de Laval Agglomération, qui fait le tour des Conseils Municipaux pour se présenter, faire connaissance avec les équipes municipales et présenter le projet de territoire. Il sollicite aussi le Conseil pour exprimer nos projets et priorités en vue de contribuer à l'élaboration de la feuille de route de Laval Agglomération pour les années futures (jusqu'en 2026 et même au-delà). Cette feuille de route sera présentée aux élus au printemps 2021.

2) M. le Maire indique que Laval Agglomération a adopté un programme prévisionnel de déploiement de 6 terrains de football synthétiques sur l'ensemble du territoire de l'agglomération dont 2 sur le territoire du Pays de Loiron. Sur notre Commune, nous avons aujourd'hui 2 stades, et il est envisagé de les regrouper. Dans cette perspective et compte tenu des effectifs du Club de l'ASRL qui dépassent les 150 licenciés, il paraît opportun de faire acte de candidature auprès de Laval Agglomération pour bénéficier de la création d'un terrain synthétique dans les prochaines années. Le Conseil valide cette proposition à l'unanimité.

3) Le Conseil municipal est sollicité pour donner un avis sur le projet de parc éolien du Mécorbon à Montjean. Cette installation sera composée de 2 aérogénérateurs et d'un poste

de livraison d'une puissance totale installée de 6 à 9 MW. La demande d'autorisation environnementale est soumise à enquête publique du 21 septembre au 21 octobre avec un dossier et un registre d'enquête disponibles en mairie de Montjean.

Le Conseil Municipal est invité à formuler un avis, Loiron-Ruillé étant une commune voisine de Montjean. Un avis favorable est émis à l'unanimité.

4) Le Conseil municipal décide de modifier la composition de la commission « Finances communales et vie économique » en y ajoutant comme membres M^{me} Florence Martinat et M. Christian Griveau.

5) M. le Maire présente les rapports annuels 2019 :

- de Territoire d'Energie Mayenne
- et du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de Laval Agglomération

6) Suite aux pluies abondantes intervenues sur la commune le 9 juin 2018 et aux dégâts observés sur le site dit « Le Verger », le Conseil municipal décide de faire réaliser les travaux d'aménagements de fossés nécessaires ainsi que la mise en place de busage en demandant à M. Marsollier Erwan, propriétaire, ce qu'il accepte, de rembourser à la commune le montant des travaux afférant au domaine privé soit la somme de 3 504,60 €TTC.

Conseil Municipal du 10 novembre

1) Dans le cadre des évolutions futures en terme d'aménagement entre nos 2 bourgs sur la zone de la Guetière, la commune souhaite acquérir une partie de la parcelle ZTn°332 pour 1230 m² afin de constituer un périmètre du terrain communal plus harmonieux. Il est envisagé d'acquérir cette surface de 1230 m² au prix total de 11 960 € comprenant, outre le terrain, l'indemnité pour le déplacement du hangar par le vendeur.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de procéder à cette acquisition.

2) M. Jallu expose que la SAS OUDON BIOGAZ dont le siège social est à Craon (53400) a déposé en Préfecture une demande d'autorisation environnementale relative à son projet de création et d'exploitation d'une unité de méthanisation de matières organiques d'une capacité de traitement de 385 tonnes/jour au lieu-dit « La Garenne » à Livré-la-Touche (53400) comprenant des stockages déportés en Mayenne, Maine-et-Loire et Ille-et-Vilaine.

Le dossier et le registre d'enquête sont disponibles à la mairie de Livré-la-Touche du 5 novembre au 4 décembre.

Notre commune étant dans le périmètre d'étude de ce projet, le Conseil municipal est consulté en vue de formuler un avis. Un avis favorable est prononcé à l'unanimité.

.../...

Vie municipale

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Suite Conseil Municipal du 10 novembre

3) M. Maudet rappelle que la gestion du service « Accueil de loisirs » est confiée à la Fédération Départementale de Familles Rurales depuis plusieurs années. Une convention de partenariat a été signée pour 2 ans à compter du 01/01/2019. Afin de tenir compte de quelques modifications, un avenant va donc être signé pour l'année 2021 sur

lequel le Conseil municipal donne un avis favorable.

4) Informations données sur l'ouverture d'un nouveau cabinet de kinésithérapie à compter du 1^{er} décembre 2020, sur le choix des maîtres d'œuvre pour les travaux prévus à l'école Robert Tatin et à l'ancien presbytère et sur le projet de la zone d'activité de Chantepeie (Laval Agglomération).

Conseil Municipal du 8 décembre

1) M. Chaplet propose 2 décisions modificatives du budget principal 2020 qui portent :

- sur la section de fonctionnement pour prendre en compte

- une modification de la contribution au fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales
- un virement à la section d'investissement pour les travaux effectués en régie

- sur la section d'investissement pour intégrer les différentes modifications effectuées en 2020. Après délibération, le Conseil municipal décide de modifier les crédits budgétaires concernés.

2) M. Chaplet indique qu'au budget était prévu un emprunt d'équilibre et il ressort que, pour faire face aux besoins de financement des investissements 2020, il est proposé de souscrire un emprunt de 100 000 € sur 10 ans. Après consultation des banques, la proposition retenue est celle du Crédit Agricole Anjou-Maine au taux fixe de 0,29 %.

Le Conseil municipal valide cette proposition.

3) Comme chaque année, le Conseil municipal est amené à se prononcer sur l'actualisation des tarifs publics. Il est proposé d'appliquer une augmentation de 2 % (montant arrondi à l'entier supérieur) de l'ensemble des tarifs à l'exception des suppléments « location de vaisselle », de la régie photocopie, des cimetières et du marché.

Cette proposition est adoptée par le Conseil municipal. Les tarifs détaillés figureront sur le site internet de la commune et dans le guide pratique 2021.

4) M. Griveau présente le projet de rénovation de l'ancien presbytère de Ruillé qui abrite aujourd'hui 3 logements locatifs. La rénovation porte principalement sur l'amélioration de la performance énergétique (gain de 40%) suite à l'audit réalisé mais aussi sur la consolidation des planchers. C'est un projet important dont le montant prévisionnel atteint 277 977 € TTC. Pour le financement, les subventions suivantes ont été sollicitées :

- demande auprès de l'État au titre du contrat de ruralité sur la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)
- demande auprès de la Région (pacte pour la ruralité)
- demande auprès du Conseil Départemental (contrat de territoire, volet habitat)
- demande auprès de Laval Agglomération au titre du programme local de l'habitat (PLH)
- demande auprès des fournisseurs d'énergie au titre du programme « Certificats d'économies d'énergie » (CEE)

Toutes ces demandes de subventions représentent près de 80 % du montant total HT du projet.

Les travaux devraient se réaliser d'ici

fin 2021.

Après échange et délibération, le Conseil municipal approuve ce projet et le plan de financement.

5) M. Griveau présente le projet de construction et d'aménagement des locaux à l'école Robert Tatin (Ruillé) rendu nécessaire du fait de la situation suivante : dortoir actuel trop petit, pas de salle de motricité, préau insuffisant et ancien pavillon inutilisé et non adaptable dans l'enceinte de l'école.

Le projet porte sur la démolition du pavillon, construction d'un bâtiment comprenant une salle de classe, une salle de motricité, des sanitaires et dégagements ainsi que d'un préau. Une salle de classe actuelle sera transformée en dortoir.

Ce projet conséquent va nécessiter des travaux estimés 478 273, 68 € TTC. Pour le financement, les subventions suivantes ont été sollicitées :

- demande auprès de l'État d'une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) sur la catégorie secteur scolaire, rénovation, restructuration et extension des bâtiments scolaires
- demande auprès de la Région (fonds école)
- demande auprès du Conseil Départemental (plan Mayenne relance, volet communal)
- demande auprès de l'État (DSIL)

Toutes ces demandes de subventions

représentent près de 80 % du montant HT du projet.

Les travaux pourraient commencer en juillet 2021 pour se terminer au printemps 2022.

Après échange et délibération, le Conseil municipal approuve ce projet et le plan de financement.

6) M. le Maire indique que les travaux suivants seront à prendre en charge par la Commune :

- travaux de viabilisation pour raccordement à la fibre de 12 logements situés rue de Bretagne appartenant à Méduane Habitat. Coût de 1 872 € TTC.
- travaux d'extension du réseau public d'électricité route d'Ahuillé en vue du Lotissement « Clos Vitalis ». Coût de 2 415,20 € TTC.

7) M. le Maire expose que, pour les communes de 1000 habitants et plus, le Conseil municipal doit établir et

adopter un règlement intérieur qui détermine les règles de fonctionnement. Il présente les principales dispositions contenues dans le projet du règlement préalablement transmis.

Après échange, le Conseil municipal adopte le règlement intérieur tel qu'il est présenté.

8) M. Maudet rappelle que la gestion du service accueil de loisirs a été confiée à la Fédération Départementale de Familles Rurales. La Convention arrive à son terme au 31/12/2020 et il convient de procéder à son renouvellement. Il est proposé de renouveler la Convention pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} janvier 2021. Le coût prévisionnel de la prestation pour 2021 est de 150 476 €.

- Le Conseil municipal valide ce renouvellement et autorise le Maire à signer la Convention.

9) M. le Maire présente le rapport d'activité 2019 de Laval Agglomération et le Conseil municipal en prend acte.

10) Des informations sont apportées sur les dossiers suivants :

- terrain Salmon
- quelques projets de modifications du PLUI
- étude CAUE entre les 2 bourgs
- aménagement zone de Chantepie par Laval Agglo
- adressage
- début des travaux des logements construits par Mayenne Habitat
- compensation des pertes de ressources fiscales et domaniales pour un montant de 31 500 €.
- opération « tickets commerçants » lancée par Laval Agglo sur décembre, janvier et février
- cérémonie des vœux annulée

Conseil Municipal du 12 janvier

1) Concernant les 2 cimetières, M. Jallu fait le point sur l'avancement de la procédure de régularisation des sépultures dont la concession est échue. Il a pu constater que certaines de ces sépultures étaient encore visitées et/ou entretenues par les familles.

Aussi, afin de permettre aux familles concernées de se manifester et/ou d'accomplir les formalités de régularisation, il est proposé de proroger de 6 mois le délai initialement fixé au 30/11/2020.

La nouvelle date limite est donc fixée au 31/05/2021.

Pour les situations visées ci-dessus, il sera proposé :

- pour le cimetière de Loiron, des concessions sur 30 ans au prix de 101 € pour 2 m².
- pour le cimetière de Ruillé, des concessions sur 15 ans au prix de 45 €

pour 2 m², de 30 ans à 80 € et de 50 ans à 120 €

Il s'agit des tarifs en vigueur au lancement de la procédure.

Le Conseil Municipal valide ces propositions.

2) Dans le cadre des travaux en cours pour l'agrandissement et les aménagements des 2 cimetières, M. Jallu indique qu'il est possible d'effectuer 2 demandes de subvention auprès de la Région des Pays de la Loire, une pour le cimetière de Ruillé et une autre pour le cimetière de Loiron.

Pour le cimetière de Ruillé, la demande de subvention proposée est de 18 777 € soit 20 % de la dépense HT qui atteint la somme de 93 885 €.

Pour le cimetière de Loiron, la demande de subvention proposée est de 15 121 € soit 10 % de la dépense HT qui se monte à 151 211 €.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions et autorise Monsieur le Maire à solliciter ces subventions.

3) Des informations sont données sur les sujets suivants :

- recensement en cours pour répertorier les grands projets et en informer Laval Agglomération
- estimation de l'ancienne gendarmerie par les domaines
- adressage : nouveau point d'avancement
- augmentation de la population qui est passée de 2461 à 2715 habitants entre 2013 et 2018, soit +2 % par an, ce qui place notre commune en très bonne position en terme de croissance
- un groupe privé étudierait l'implantation d'une micro-crèche, elle-même privée, sur notre commune.

⁽¹⁾ Il s'agit d'une synthèse des principaux sujets traités et non pas du compte-rendu exhaustif des réunions. Ceux-ci sont affichés en Mairies et sont disponibles sur le site internet www.loiron-ruille.fr.

Vie municipale

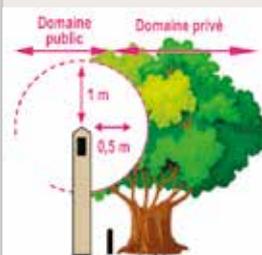
TRAVAUX

ARRIVÉE DE LA FIBRE



La fibre est en cours d'installation et il est maintenant **URGENT de terminer la coupe des branches autour des lignes téléphoniques.**

En effet le déploiement de la fibre doit permettre à chaque habitant de la Mayenne de pouvoir en bénéficier dans le cadre d'une opération conduite par Mayenne Fibre conformément à la volonté du Conseil Départemental.



Pour ce faire il est impératif que la végétation soit dégagée sur environ 1 mètre autour des lignes de télécommunication pour installer de nouveaux câblages.

Les propriétaires (ou les locataires) n'ayant pas réalisé les travaux recevront une proposition de convention afin de confier ces travaux à une entreprise. À défaut d'une réponse dans les 15 jours, un courrier de mise en demeure sera adressé précisant que les travaux seront réalisés et une facture sera établie au nom du propriétaire.

Nous comptons sur vous pour faciliter l'accès pour tous à cette avancée technologique. ■



L'ADRESSAGE

Parallèlement au déploiement de la fibre nous avons travaillé sur l'adressage, en partenariat avec La Poste pour 3 raisons :

- Chaque point de distribution de la fibre doit avoir un numéro
- Nous sommes souvent interpellés pour des difficultés de livraison
- Nous sommes alertés sur des **confusions** de destination lors **d'intervention de secours.**

En campagne, nous avons donc élaboré une cartographie déterminant un grand nombre de voies (en lien avec l'existant) puis un numéro « métrique » correspondant à la distance entre l'habitation et le début de la voie. Le nom du lieu-dit peut être conservé, il s'agit donc d'un complément d'adresse, notamment pour chaque foyer sur un même lieu-dit.

En agglomération il convient également d'attribuer un nom à chaque rue et un numéro à chaque habitation (il est fréquent d'avoir le même nom historique pour plusieurs habitations).

Concernant les rues, la commission a souhaité dans l'immense majorité retenir le lien avec le lotissement ou avec l'histoire en évitant les homonymies des « mots directeurs » (confusions).

Pour les numéros il existe quelques cas où la renumérotation s'impose. En effet des numéros ont pu être attribués au fil du temps avec des noms de lieu-dit intercalés ou des espaces construits depuis.

Nous nous retrouvons donc devant 3 cas de figures différents par rapport à l'adressage :

- **1^{er} cas** : le nom de la voie et la numérotation des habitations ne changent pas : rien à faire et c'est la majorité des cas.

- **2^{ème} cas** : Il est donné un nom à la voie ou à la route puis un numéro métrique ou séquentiel en complément d'un lieu-dit : il s'agit d'un complément d'adresse, mais il peut être préférable de donner l'information. En effet ce sera le numéro et le nom de la voie qui deviendront l'adresse principale, tel que l'exemple ci-après :

M et Mme Dupont
La Détente
130 Chemin de la Fête
53320 LOIRON-RUILLE

- **3^{ème} cas** : en nombre plus restreint ; il est attribué une modification du nom de la rue et/ou un changement de numéro, l'information doit être donnée à toutes les organisations et relations personnelles en plus de la transmission du rapport d'adressage fourni par La Poste à « Guichet Adresse », pour une prise en compte immédiate.

A deux reprises nous avons imaginé vous en faire une présentation en réunion publique puis par secteur ensuite, mais le contexte épidémique en a décidé autrement. Nous reviendrons donc vers vous de manière plus restreinte ou individuelle.

A NOTER EN CAS DE CHANGEMENT :

D'ores et déjà, nous vous informons que les **cartes d'identité, passeports et permis de conduire restent valides**.

Pour les **cartes grises une nouvelle étiquette serait à coller** sur la carte grise en cas de modifications déclarées sur le site ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés).

Par ailleurs, des informations seront à faire auprès des mutuelles, banques, assurances, CPAM, CAF, MSA, EDF, services des impôts, etc.

Cette information sera possible soit :

- Par des cartes « La Poste », qui pourront vous être attribuées lors d'une remise commentée en mairie
- Par internet : www.service-public.fr (en quelques clics et gratuit)

La poste fournira un rapport d'adressage sur GUICHET ADRESSE au niveau national.

La poste s'engage à continuer de distribuer le courrier jusqu'à la prise en compte des adresses modifiées ou complétées.

La commune enverra un fichier **au Cadastre et aux Impôts** pour prise en compte.

L'impact de la démarche sera forcément moindre que lors d'un déménagement mais si éventuellement vous avez besoin de complément d'informations ou d'aide dans vos démarches, nous vous proposons d'appeler la mairie (Loiron au 02 43 02 47 15 ou Ruillé au 02 43 02 10 56) ou d'adresser un mail à : contact@loiron-ruille.fr. Nous vous recontacterons dès que possible et vous donnerons rendez-vous.

Dans le cas où vous êtes locataire, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir en informer votre propriétaire. Ce travail d'attribution de numéro pour chaque point de distribution de la fibre doit être considéré comme une opportunité de résoudre les dysfonctionnements tels que la prise en charge des secours, les soins infirmiers, ou bien encore les points GPS, les livraisons diverses et les services à la personne constatés depuis maintenant plusieurs décennies.

Nous comptons sur votre compréhension et votre diligence pour que ces opérations puissent aboutir dans les meilleures conditions et apporter satisfaction à tous et à chacun d'entre-nous. ■

Zone d'activité de Chantepie

Dans les semaines à venir, les travaux d'aménagement de la zone d'activité de Chantepie vont commencer. Ce projet, qui avait été initié par la Communauté de Communes du Pays de Loiron, a été repris par Laval Agglomération.

Ces travaux devraient se poursuivre une partie de l'année, l'objectif étant de pouvoir proposer les terrains à la vente au cours du second semestre.

Cette zone a vocation à accueillir des entreprises de type commerces et artisanat, les plus grandes structures trouvant leur place dans le parc d'activité de La Gravelle.

Comme on peut le constater sur le plan, les parcelles ne sont pas prédécoupées : il s'agit là d'adapter la taille des parcelles à la demande des entreprises.

Ce projet va contribuer à renforcer l'attractivité de notre commune. ■



Cimetières

Les travaux d'agrandissement et d'aménagement de nos deux cimetières progressent activement pour répondre, en plus d'un besoin d'emplacements, à des évolutions sociétales.

Le cimetière de Ruillé se trouve doté d'un « mur-columbarium » de 27 niches réalisé par l'atelier d'insertion « Chantier d'Avenir » de Laval-Agglomération qui va prolonger le mur d'enceinte fermant l'espace cavurnes ; 17 en arc de cercle avec un jardin du souvenir au centre.

Au cimetière de Loiron, les espaces cavurnes sont en place (34 sur 2 arcs de cercles contournant 2 jardins du souvenir au centre) et le mur columbarium en cours avec 36 niches disponibles. Les travaux d'aménagement du parking sont en cours dans le chemin de l'étang des Rochettes comportant 18 places et un accès public et handicapés par l'allée centrale adjacente. ■

Vie municipale

Constructions Mayenne Habitat

Les constructions de logements par Mayenne Habitat vont bon train sur les deux sites. L'élévation des murs nous donne déjà une idée assez précise de la configuration.

Sur Loiron, impasse de Touraine (près du centre bourg) nous avons 2 logements T2.

Sur Ruillé, place Gérard de La Rivière, ce sont 3 logements : 2 T3 et 1 T2.

Ces logements devraient être proposés à la location au dernier trimestre 2021. ■



MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

Toute l'équipe de la Médiathèque souhaite une bonne et heureuse année 2021, à vous et vos proches

Depuis quelque temps, la boîte à livres se trouve vidée anormalement alors que cette boîte a été mise en place pour donner naissance à des échanges qui n'ont pas lieu. Quel dommage !!!

Suite au Covid-19, toutes nos animations ont été annulées.

Nous espérons les reprendre rapidement.

Nous sommes toujours à la recherche de quelques bénévoles, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

N'hésitez pas à pousser les portes pour nous rejoindre ! ■



Enfance



La Casaloustik : Accueil de loisirs



L'année 2020 a été marquée par plusieurs événements :

- La crise sanitaire et la fermeture de notre service
- Un été au camping
- La nouvelle appellation "la Casaloustik"
- Le projet bouchons
- Le passage du Père Noël

Quelques chiffres clés de l'année 2020

- 85 enfants maximum accueillis le mercredi
- 222 enfants différents accueillis
- 28 animateurs différents

Notre projet bouchons se concrétise... MERCI à toutes les familles qui ont participé à la récolte de bouchons pour ce projet !! Les enfants peuvent enfin apprécier

de voir leurs créations accrochées dans les locaux de l'accueil de loisirs, salle Soleil et à l'entrée de la restauration. Nous avons deux autres panneaux à faire qui attendront encore un peu. (Un crabe et un poisson), le but étant que cette activité reste un plaisir à réaliser ! ■



EXEMPLES AVEC LE PROJET BOUCHONS

École

ROBERT TATIN école publique à Ruillé

PEINTURE SUR BOIS A L'ÉCOLE :

Le projet a débuté par l'envie de M^{me} MARCHAND, enseignante à l'école R.Tatin de Loiron-Ruillé, d'illustrer l'artiste dont l'école porte le nom. Représenter M. Tatin n'était pas chose facile. L'œuvre devait mettre en valeur le personnage aux multiples compétences, qui avait voyagé dans de nombreux pays du monde pour apprendre encore et encore, et avait pu créer à la fin de sa vie, avec son épouse, une œuvre monumentale : son musée.

Après quelques échanges entre l'enseignante en GS-CP, M^{me} Tatin, veuve de l'artiste, M^{me} Peltier, A.T.S.E.M. de l'époque et la visite du musée R. Tatin, l'idée d'un dessin a germé.

L'équipe municipale, séduite, a financé les plaques en bois marine et a demandé aux jeunes, inscrits au chantier argent de poche, de reproduire le dessin sur le bois. Après sciage, du contour du personnage par M. Hureau, le support a été confié à la

classe de GS-CP en 2019.

Sur deux années, les élèves de l'enseignante ont peint, cloué et vissé chaque morceau de l'œuvre en classe accompagnés par M^{me} Raimbault, ATSEM du moment. La représentation de M. Tatin s'est terminée début 2020, elle est, depuis la rentrée, mise en relief sur un des murs de l'école.

Cette œuvre nous donne le sourire non seulement à cause de la caricature de certains traits de l'artiste, mais aussi parce qu'elle est le reflet d'une coopération entre de nombreux participants. Par ces temps difficiles, cela réchauffe les cœurs de constater que l'entraide peut aboutir à une œuvre aussi gaie. ■



Les agents de mairie

Nous souhaitons vous présenter les services administratifs, techniques et culturels de notre commune.

Le service enfance et jeunesse fera l'objet d'un article dans un prochain bulletin municipal.

Pour bien comprendre le principe de fonctionnement d'une commune, il faut savoir que les élus déterminent les orientations politiques et prennent les décisions ; le rôle des agents est de mettre en œuvre ces décisions. C'est la Directrice Générale des Services qui est chargée, sous l'autorité du maire, de diriger l'ensemble des services de la commune et d'en coordonner l'organisation.

Bien sûr, les élus peuvent s'appuyer sur l'expertise des agents pour prendre les décisions les plus adéquates.

Les agents sont répartis sur plusieurs services : administratif, technique, culturel, scolaire, jeunesse et œuvrent au quotidien au bon fonctionnement de la commune.

Nous vous proposons donc de découvrir une partie des personnes qui travaillent au sein de notre mairie, en commençant par le service administratif.



Evelyne Végée

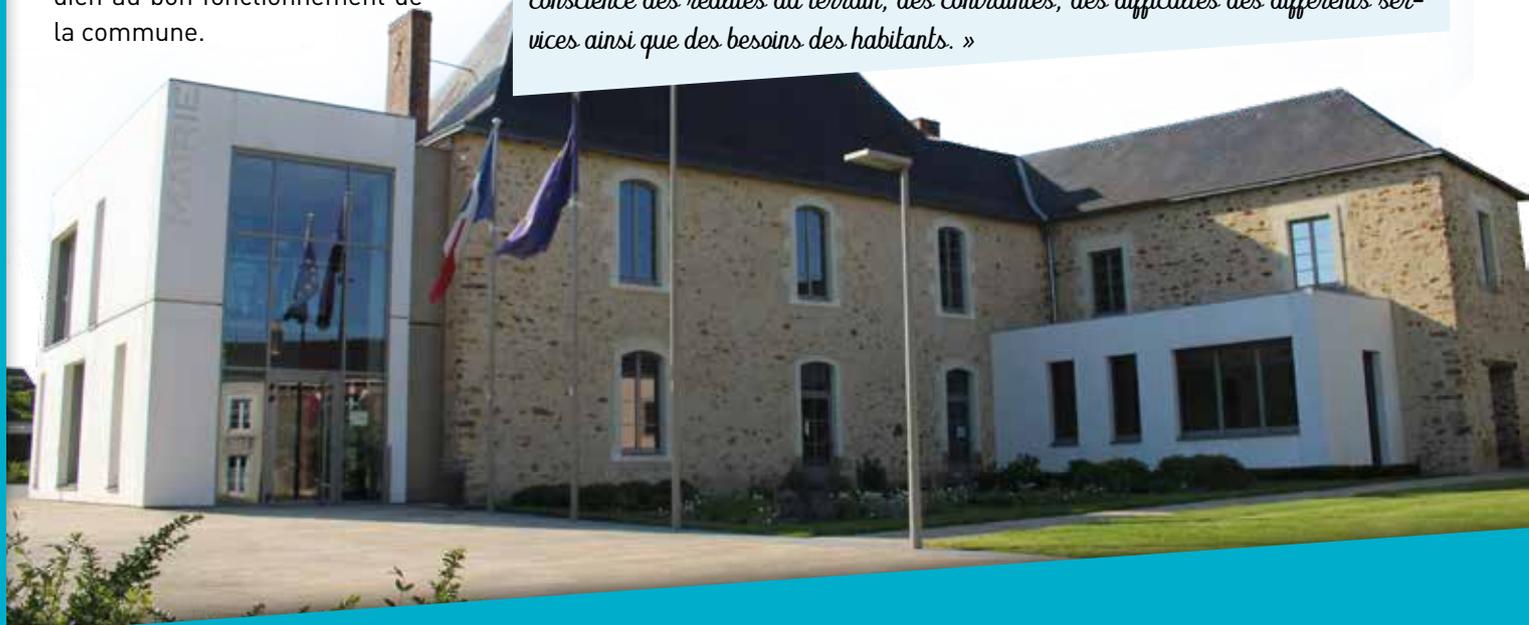
Evelyne VÉGÉE, occupe le poste de Directrice Générale des Services de la commune de Loiron-Ruillé, depuis le 1^{er} octobre 2019. Elle a débuté sa carrière il y a dix ans dans le secteur public, en occupant différents emplois dans le domaine administratif.

Aujourd'hui, Evelyne VÉGÉE est à la tête de notre collectivité qui emploie une trentaine d'agents. Elle explique :

« Sous la direction du Maire, mon rôle consiste en la coordination générale et le pilotage des services municipaux pour la mise en œuvre des projets politiques déclinés par l'équipe municipale.

Mes missions consistent à organiser le fonctionnement de l'ensemble des services municipaux, de gérer les moyens humains et financiers.

Ainsi, j'accompagne les élus dans leurs projets, les marchés publics, la recherche de subventions et la constitution des dossiers. J'ai également en charge la préparation des conseils municipaux. Mon activité est très variée, concrète et me permet de prendre conscience des réalités du terrain, des contraintes, des difficultés des différents services ainsi que des besoins des habitants. »





Sabrina Portais



Valérie Moreau

Valérie MOREAU, à Loiron et Sabrina PORTAIS, à Ruillé, sont chargées de l'accueil physique et téléphonique. Leur première mission consiste à répondre aux besoins quotidiens des administrés et les orienter. Sabrina PORTAIS est arrivée en février 2020, sur la commune de Ruillé et Valérie MOREAU, en septembre 2018, sur la commune de Loiron.

Elles ont donc en charge les dossiers d'état civil : déclaration de naissance, mariage, décès, PACS.

Sabrina PORTAIS rédige aussi les baux des locations des logements communaux et a également en charge la communication de la commune.

Valérie MOREAU, quant à elle, a en charge également la location des salles municipales et la gestion du « portail Famille », dispositif qui permet aux parents d'inscrire leurs enfants à l'accueil de loisirs, à la restauration scolaire, ...



Patricia Guyon

Responsable du pôle finances et directrice adjointe des services, Patricia GUYON participe à l'élaboration du budget en collaboration avec les élus et assure le suivi de son exécution comptable.

Elle gère l'ensemble de la comptabilité d'investissement ainsi que le suivi financier des subventions. Elle établit les bulletins de paie et les états de charge qui en découlent.

Elle est arrivée à la mairie de Loiron-Ruillé en novembre 2019. Géraldine GEAY a une double activité :

- Elle gère l'administratif du personnel : dans le cadre de ses missions Ressources humaines, elle rédige des contrats de travail, gère les congés, les arrêtés de carrière et les formations. Elle accompagne les agents dans leur carrière (évolution de carrière, conseil), elle participe également au recrutement des agents de la commune.

- Géraldine participe également aux travaux de comptabilité : elle a ainsi en charge la gestion comptable des recettes et des dépenses de fonctionnement du quotidien.



Géraldine Geay



Valérie Grenel

Valérie GRENEL a en charge le suivi de l'urbanisme. A ce titre, elle réceptionne et assure le suivi des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme...) et procède à la pré-instruction avant de les transmettre à notre service instructeur (Laval Agglomération). Elle renseigne également en amont les particuliers sur leurs futurs projets de construction en collaboration avec les élus chargés de l'urbanisme.

Elle délivre les arrêtés de voirie nécessaires lors de travaux ou événements sur la voie publique aux entreprises, pétitionnaires ou associations.

Dossier

ADMINISTRATIF TECHNIQUE MAINTENANCE CUL



Frédéric Le Bosquain

Frédéric LE BOSQUAIN est le nouveau responsable des services techniques depuis la mi-novembre 2020. C'est donc lui qui est chargé d'assurer la mise en œuvre des travaux techniques sur la commune avec les moyens à sa disposition, moyens humains et matériels. L'effectif du service technique est aujourd'hui de 6 personnes, auquel s'ajoute un renfort saisonnier,

En tant que responsable, Frédéric LE BOSQUAIN est l'interlocuteur privilégié des élus qui lui font part des demandes et c'est à lui d'organiser et planifier la mise en œuvre avec les moyens internes ou, si besoin, en

faisant appel à des solutions externes.

Sous son autorité, l'équipe technique a en charge l'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts, de la voirie communale et aussi l'entretien du matériel à sa disposition.

Il gère également le budget alloué à son service et détermine les besoins en matériels.

Enfin, Frédéric LE BOSQUAIN prépare les dossiers techniques et assure le suivi des chantiers, aussi divers soient-ils, assainissement, fibre... il assure également la conformité de fin de travaux.

La taille de la commune et, par conséquent, de l'équipe, implique une certaine polyvalence au quotidien. Néanmoins, des missions principales sont affectées à chacun.



Patrice Hureau

Patrice HUREAU est le responsable d'équipe concernant les bâtiments communaux, qui sont nombreux : mairies de Loiron, mairie annexe de Ruillé, écoles Jean Moulin et Robert Tatin, accueil de loisirs, restaurant scolaire, complexe de loisirs, salle La Grange, maison des associations, locaux techniques de Loiron et Ruillé, ancienne mairie de Loiron, logements communaux, bâtiment accueillant l'espace jeunesse, médiathèque, ainsi que le centre de Santé. A ce titre, il en assure la maintenance et effectue, avec Frédéric COIGNARD, les réparations de premier niveau.

Ils ont en charge d'approvisionner en matériel et en produits tous les bâtiments.

Patrice HUREAU est également l'assistant de prévention de la commune. Il est formé régulièrement à la prévention des risques.



Frédéric Coignard



Emmanuel Cive

Emmanuel CIVE est un agent technique en contrat à durée déterminée, il quittera la commune fin février.

En collaboration avec ses collègues du service technique, il a réalisé une partie des murs sur les chantiers de nos 2 cimetières. Il a également participé à la réalisation du mur pour la rampe PMR du complexe de loisirs.

Frédéric BURELLI est le responsable d'équipe concernant les espaces verts. Ces espaces sont disséminés, de tailles très diverses et nombreux sur la commune. Alors que certains ne font que quelques mètres carrés, d'autres sont beaucoup plus étendus, comme les terrains de foot. Éric BOURDAIS et



Frédéric Burelli



Charles-Eric Bourny



Eric Bourdais

Charles-Éric BOURNY s'occupent de l'entretien des espaces verts, de la taille des végétaux et de la création de massifs. Leur mission consiste également à faire en sorte que l'espace public soit propre et accueillant.

Éric BOURDAIS a également en charge certaines réparations de la voirie.

Leur mission est également importante car, de la qualité de leur prestation, dépend l'image de la commune. Cependant, si efficaces soient-ils, cet objectif ne peut être atteint que si tous les habitants contribuent, à leur niveau, à cette propreté collective.

Passons maintenant à la Médiathèque.



Corinne Duval



Laurence Perraud

Corinne DUVAL et Laurence PERRAUD ont pour missions principales d'accueillir et de conseiller les lecteurs ainsi que de mettre les livres en rayon.

En parallèle, Corinne DUVAL, responsable de la médiathèque depuis la création de la structure, gère toute la partie administrative de la médiathèque, rédaction de courrier, saisie informatique des références des livres. Elle prépare et conçoit des animations et participe aux réunions du réseau « LaBib ».

Laurence PERRAUD, quant à elle, prépare les livres avant la mise en rayon (couverture, étiquetage), prépare la navette de livres du réseau et rédige les affiches de la médiathèque.



Actualités DES ASSOS

ADMR LOIRON-RUILLÉ

En février 2020, nous avons partagé la galette des Rois entre bénévoles, salariées et personnes aidées. Ce fut un moment convivial pour tous, animé par notre chanteuse ruilléenne et notre doyenne qui avait aussi préparé son répertoire.

Afin de nous permettre la mise en place d'un service de livraison à domicile, une convention a été définie en partenariat entre la commune et l'ADMR de Loiron-Ruillé. Ce service de livraison de repas à domicile s'adresse exclusivement aux personnes âgées ou handicapées résidant sur la commune et dont l'état de santé ou la perte d'autonomie nécessite la mise en place d'une prestation de cette nature. La fourniture de repas se fait selon le principe de liaison froide avec la société Océane de Restauration qui est actuellement le même fournisseur que la restauration scolaire de la commune. Ces repas sont livrés chez les personnes concernées par les salariées de l'ADMR.

Pendant cette période de crise sanitaire, nos aides à domicile assurent jour après jour avec courage la continuité de nos services. Elles sont présentes en première ligne aux côtés des personnes les plus vulnérables tout en respectant le

protocole de la COVID-19.

De plus, un système de téléassistance proposé par nos soins vous permet, grâce à un médaillon ou à un bracelet, d'être relié à notre plateau d'écoute. Un service à la carte pour rester chez soi en toute tranquillité 24 h/24 et 7 j/7. N'hésitez pas à nous contacter afin de définir avec vous la prestation la plus adaptée à vos besoins. ■



pour tous, toute la vie, partout

Loiron-Ruillé

- La Gravelle
- Loiron

- Saint-Cyr-le-Gravelais

ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP

ENTRETIEN
DE LA
MAISON

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS



L'ADMR,
toujours à vos côtés !

Dans le respect des gestes barrières.



02 43 66 09 42 - loiron.admr53@orange.fr

www.admr53.fr

Comité des fêtes RUILLE

Malgré un contexte encore assez particulier, nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes et que vos amis et proches se portent au mieux.

Contrairement aux années passées, nous aimerions surtout vous souhaiter une bonne participation aux diverses activités que nous allons vous proposer cette année.

En effet, n'ayant pu organiser la majorité de nos manifestations en 2020, le seul sentiment que nous partageons est le manque... et notre souhait le plus cher, vous revoir !

D'ici là, sachez qu'un lâcher de poissons a eu lieu à l'étang des Cantinières et il est toujours possible de venir pêcher en vous munissant d'une carte de pêche disponible chez l'Epicière et Terrena.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour notre assemblée générale prévue le vendredi 12 mars

A bientôt ! ■



Club de la Fraternité

L'année 2021 est arrivée accompagnée de toutes ces incertitudes !

Le club de la Fraternité a hâte de revoir ses adhérents, et pourquoi pas des futurs adhérents, pour notre convivialité du jeudi après-midi et partager ensemble sourires, contacts et chaleur humaine qui manquent plus ou moins à tous.

Une assemblée générale sera programmée dès que le feu vert sera donné. Mais d'ici là restons vigilants pour repartir du bon pied. Gardons espoir et à bientôt. ■

NORIOLO théâtre LOIRON RUILLE

Le rendez-vous habituel "Théâtre Noriol" a été annulé cette année par la crise sanitaire qui, nous le souhaitons, s'éloignera sans regrets nous permettant ainsi de partager avec vous des moments indispensables à l'animation de nos contrées.

C'est pourquoi les groupes adultes et jeunes vont reprendre dès que possible leurs répétitions afin de vous retrouver, cher public, pour ces moments de détente habituelle

Le Théâtre : Notre Passion Pour Votre Plaisir !! ■

APEA ÉCOLE JEAN MOULIN

2020 aura été une année bien particulière. L'année scolaire 2019-2020 s'est achevée sans que l'APEA ne puisse organiser deux de ses événements majeurs que sont le carnaval et la fête de l'école. Pour la première fois les garderies et le centre de loisirs s'étaient joints à nous pour placer le carnaval sous le signe du dragon dans la création d'un char majestueux. Nous les en remercions car leur implication a été très importante et a permis aux enfants de s'approprier ce projet.

Depuis la rentrée 2020-2021, l'association a dû s'adapter à la conjoncture. Le café de la rentrée ainsi que la soirée et le goûter de Noël n'ont pas pu avoir lieu et le carnaval risque une nouvelle fois d'être annulé.

Mais nous avons poursuivi nos réunions (en visio !) et élu un nouveau bureau avec de nouveaux parents et un nouveau président (Pascal Ménager).

A ce jour, l'activité de l'association perdure et nous sommes soutenus par les parents d'élèves et l'équipe enseignante. Notre vente annuelle de saucissons a été un véritable succès (près de 900 vendus !). Et pour Noël, nous avons également offert un livre à chaque enfant de l'école. Pour 2021, d'autres ventes sont à venir (brioches et jus de pommes, cadeaux des parents...) et nous espérons tous pouvoir terminer cette année avec la fête de l'école sous le signe de la convivialité, du jeu et du soleil !

Nous soutiendrons également financièrement l'école dans ses projets pédagogiques et achats de matériels pour nos enfants.

Toute l'équipe de l'APEA vous souhaite une « meilleure » année 2021. ■

A votre rencontre

Dr Laura VIDAL-BLANCO,

nouveau médecin installé au Centre de santé depuis juin 2020



C'est avec plaisir que notre Commune a accueilli un nouveau médecin au Centre de santé l'été dernier. Faisons plus ample connaissance avec elle.

Laura Vidal-Blanco a 31 ans, elle est née à La Corogne dans la province de la Galice au nord-ouest de l'Espagne. Cette région a un climat qui ressemble à celui de l'Ouest de la France, c'est-à-dire plutôt frais et humide à tel point que de la neige était tombée au moment de Noël lorsque Laura est allée voir sa famille.

Laura a fait ses études secondaires à Lugo et, déjà, elle avait choisi le français comme langue étrangère : c'était prémonitoire !

Elle a suivi ses études à la Faculté de médecine de Saint Jacques de Compostelle, créée en 1495, une des plus anciennes d'Espagne.

Après 6 années d'études, elle a poursuivi par une période de 5 ans dont 4 pour effectuer une spécialisation en médecine de la famille à Pontevedra et un master en pédiatrie obtenu à Madrid.

Vient alors le moment d'exercer, c'était en mai 2018, et elle effectue divers remplacements en zone rurale dans sa région d'origine avec une idée derrière la tête à savoir venir s'installer en France.

Après un temps de recherche, Laura a finalement 2 contacts : l'un dans l'Orne, près d'Alençon, et l'autre en Mayenne pour une installation au Centre de santé situé à Loiron-Ruillé...

Pour découvrir tout cela, Laura Vidal-Blanco est donc venue au début de l'année dernière.

Qu'est-ce qui a fait la différence entre les 2 propositions ? Dans un 1^{er} temps, il y a eu la localisation géographique avec une préférence pour notre secteur moins éloigné, plus facilement accessible et plus proche de grandes agglomérations.

En second lieu, et c'est ce qui a compté le plus pour Laura et qui a donc joué en notre faveur, c'est la qualité de l'accueil et de l'environnement. Elle insiste beaucoup sur ce point avec les rencontres qu'elle a eues avec Simone Thireau, Bernard Bourgeois, le Docteur Roux et, à l'époque, le Docteur Ferreira ainsi qu'avec Madame Blanchard et quelques autres.

Laura a alors ressenti une très bonne ambiance avec la conviction qu'elle serait bien accueillie et que tout le monde l'aidera à s'adapter.

Laura décida donc de venir chez nous, elle obtint le feu vert de l'Ordre des médecins au printemps et commença son activité en accueillant ses premiers patients au mois de juin.

Après plus de 6 mois, le Docteur Vidal-Blanco n'a aucun regret. Elle est très contente, elle habite d'ailleurs Loiron et elle trouve que les patients et les personnes qu'elle côtoie sont très agréables.

Son aisance avec la langue française progresse au fil du temps, ce qui rend d'autant plus facile les relations humaines, ce qu'elle apprécie de plus en plus. Merci à Laura pour son témoignage et bonne continuation au Centre de Santé. ■



Caprices météorologiques ou manifestations divines ?

En cette année 1783, une fois de plus les récoltes sont mauvaises, les rendements en céréales vont de 4 pour 1 à 3 pour 1, y compris la semence et beaucoup sont obligés de mendier. Seuls les métayers de la Guilmonière et de la Porterie et les familles de la Fauvelière et de la Picaudière, propriétaires, n'y ont pas été obligées.

Mais le plus remarquable en cette année se passe loin d'ici, un terrible tremblement de terre en Calabre (extrême pointe de l'Italie) et en Sicile, suivi d'un tsunami détruit plusieurs centaines de villes et villages et on compte de 32 à 50 000 morts. Ces séismes se succèdent pendant plusieurs mois ; les faits sont relatés dans les rares journaux et gazettes de l'époque.

Deuxième fait remarquable et pour le moins surprenant, un épais brouillard va masquer le soleil sans interruption, pendant tout l'été puis par intermittence jusqu'à la Toussaint. Ce brouillard très inattendu par son intensité et sa durée cache le soleil le jour et la lune, la nuit, ne laissant passer qu'une lumière rouge à leur lever et leur coucher. Il n'en faut pas plus pour effrayer les populations et déchaîner l'imagination populaire. Dans toute la région et jusqu'au Mans, l'idée que c'est là une manifestation du jugement dernier, se répand. Certains voient même des animaux fantastiques et sûrement démoniaques s'agiter à la surface de ces deux astres.

Les avis diffèrent cependant selon les personnes et certains refusent cette grande imagination populaire. Ainsi, pour l'abbé Delaunay, ces phénomènes ne sont dus qu'aux vents et aux mouvements de l'atmosphère, position tout de même plus sage...

Des physiciens de l'époque, eux, rapprochent ce phénomène du tremblement de terre en Calabre et avancent que les fumées sont dues à cet évé-

nement géologique. Pourquoi pas ! Rappelez-vous l'éruption du Eyjafjalajökull, ce désormais célèbre volcan islandais, qui en 2010 a complètement bouleversé le transport aérien mondial. Seulement problème : s'il y a bien eu séisme, à aucun moment il n'est fait mention d'une éruption volcanique cette année-là dans le monde (à part une éruption sans grande importance du Cotopaxi dans les Andes et donc dans l'hémisphère sud).

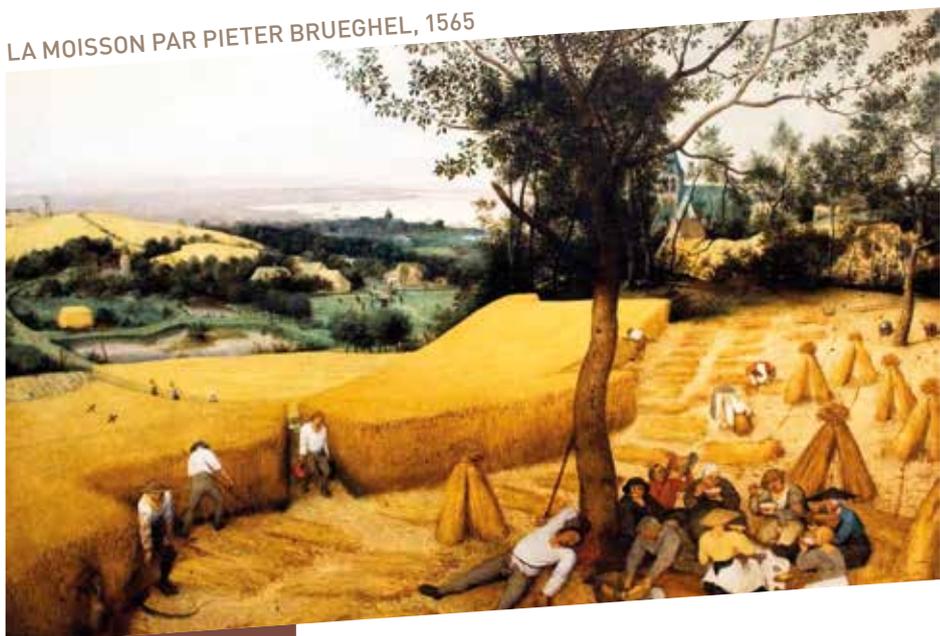
L'abbé Delaunay est d'ailleurs très sceptique sur cette position des « scientifiques ». Il note aussi que malgré ce brouillard persistant, la rosée est pratiquement absente et qu'il ne pleut pas, à part durant de rares orages ; alors il imagine d'autres causes : il évoque la possibilité de fermentations souterraines bien plus profondes qu'en Calabre ou en Sicile et capables d'exhaler des vapeurs chaudes et odorantes pouvant faire dépérir la végétation ! Je vous laisse juges...

Ces phénomènes ne sont malheureusement pas sans conséquences sur la population et de fortes fièvres vont causer la mort de nombreuses per-

sonnes et rendre malades un grand nombre de femmes et de vieillards notamment, pendant de longs mois ; à Ruillé, 49 personnes meurent cette année-là, moitié plus qu'une année « normale ».

Autre anecdote amusante celle-là, l'abbé Delaunay, cette année-là, ne fait battre son grain que par un seul homme alors que jusque-là, il en employait plusieurs (comme dans toutes les paroisses de l'époque, le curé possède des terres qu'il fait exploiter, et souvent en loue d'autres). Selon lui, c'est quand même beaucoup moins de dépenses et beaucoup moins d'embarras. Il a en effet remarqué que beaucoup trop souvent, les battages ressemblent bien plus à des noces où on mange et où on s'amuse beaucoup trop. Il conseille donc à ses paroissiens de faire comme lui au lieu d'être si nombreux pendant cette période et d'économiser ainsi des sommes non-négligeables ! Ayons tout de même à l'esprit que ce sont les seuls moments de distraction de tous nos paysans de l'époque... Travail ou loisir, il faut choisir ? ■

LA MOISSON PAR PIETER BRUEGHEL, 1565



Infos Plus

Etat civil en 2020

Nombre de naissances : 30

Nombre de décès : 10

Nombre de PACS : 7

Nombre de mariages : 3



Ramassage des ordures ménagères

ATTENTION EN 2021 :

Changement du jour de passage :

- **Vendredi 14 mai 2021** (au lieu du jeudi 13 mai : Ascension)

- **Vendredi 12 novembre 2021** (au lieu du jeudi 11 novembre : Armistice 1918)

Recensement

Compte tenu du contexte sanitaire, les opérations de recensement prévues en début d'année sont reportées au début de l'année 2022.

En attendant, comme chaque année, l'INSEE a publié ses données actualisées de population. Pour la commune de Loiron-Ruillé, les données sont les suivantes :

- Population municipale : 2 715

- Population comptée à part : 62 (étudiants, ...)

- Population totale : 2 777

Ce nouveau résultat classe maintenant notre commune au 17^{ème} rang mayennais.

Et une nouvelle fois, notre commune se distingue par sa progression moyenne de 2% par an, qui la place dans le peloton de tête des communes les plus attractives. ■

Syndicat du Bassin de l'Oudon

Retrouver les informations concernant le nouveau contrat "eau" sur IntraMuros et prochainement sur le site internet de la commune. ■

Pour tout renseignement : 02 41 92 52 84 ou contact@bvoudon.fr

4 rue de la Roirie - 49500 Segré en Anjou Bleu

mayAUTONOMIE à domicile

Vous souhaitez vivre à domicile

Vous avez besoin de conseils
pour acquérir du matériel ou
pour aménager votre logement

May'autonomie à domicile s'adresse à toute
personne de plus de 60 ans vivant sur le
département de la Mayenne.

- Des difficultés pour accéder à votre baignoire ?
- Des marches pour sortir de votre logement ?
- Besoin d'aide pour vous déplacer ?
- Une chute au cours des 6 derniers mois ?
- Des difficultés à lire ?

Des professionnels vous accompagnent pour :

- le choix du matériel et des aides techniques ;
- vos démarches auprès des fournisseurs de matériel médical ;
- des conseils d'aménagement et de travaux dans votre logement ;
- le lien avec les artisans ;
- vos démarches administratives et financières ;
- solliciter les aides financières du Département pour vos travaux.



Dispositif gratuit
Accompagnement par des ergothérapeutes
et travailleurs sociaux

Vous pouvez vous adresser à May'autonomie :

Par mail : mayautonomie@centich.fr

Ou par téléphone : 02 41 73 88 89

Un accompagnement mis en place avec le Conseil départemental de la Mayenne. May'autonomie à domicile bénéficie du soutien de la Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie et s'inscrit dans le plan Bien vivre May'ainés.



INTRAMUROS

Intramuros est une application gratuite, téléchargeable sur App Store ainsi que sur Google Play.

Découvrez les services de votre mairie, les évènements, les actualités et les lieux à visiter.

La page d'accueil est composée de plusieurs onglets (annuaire, signaler, établissements scolaires, associations, médiathèque, commerces...)

Présentation de la commune



Vous pouvez signaler tout incident, incivilité ou demande d'entretien.

Une géolocalisation est demandée pour situer le signalement, vous pouvez également ajouter une photo.

Vous pouvez décrire le signalement, ajouter vos nom/prénom et adresse mail.

Le signalement sera envoyé directement à la mairie de Loiron-Ruillé.

Annuaire : tous les numéros des services de la commune (locaux, publics ou médicaux).



Coordonnées des établissements scolaires, des associations et des commerces de Loiron-Ruillé.



Retrouver les informations d'ordre général sur le Journal Intramuros.

Découvrez des lieux, des monuments, leur histoire, rendez-vous sur l'onglet découvrir.



L'ensemble des évènements sportifs, communaux, ateliers ou autres sont indiqués dans cette rubrique.



IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Play Store
(Android)



Apple Store
(iPhone)

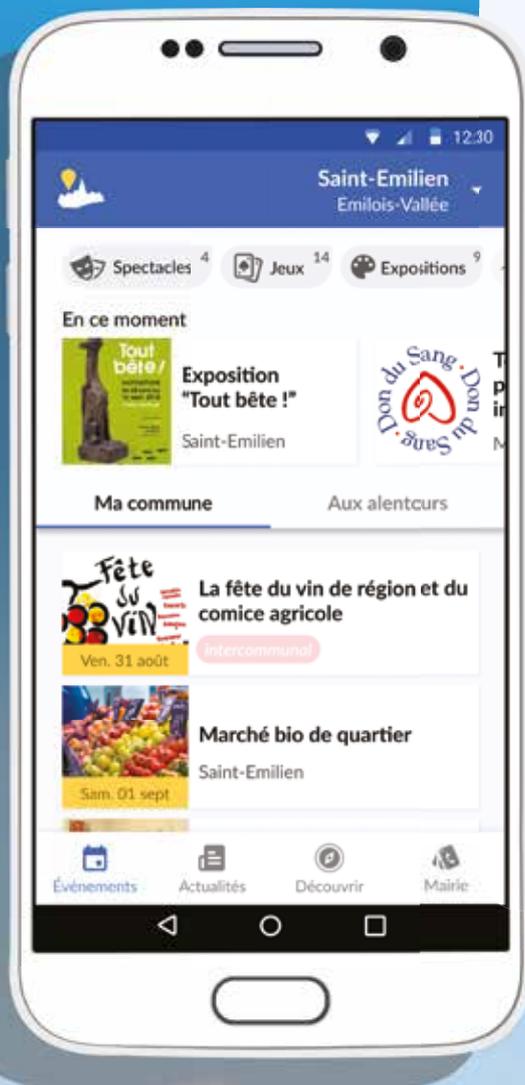
Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.



Téléchargement gratuit

